Le cœur de GERGOVIE

Le cœur de GERGOVIE

Le château et l'église situés au cœur du village font partie du patrimoine de la commune de La-Roche-Blanche. Empreinte des seigneurs de Merdogne, ce château, au cœur du village, fut témoin d'histoire et de vie agricole et a été l'objet de bien de litiges entre les habitants, le curé et les propriétaires du château.

Plusieurs indices indiquent que l'Église daterait du XI^{e} siècle, l'insécurité de la période des XIV-XV^{e} siècles est à l'origine du phénomène des « villages fortifiés » en Auvergne. À Merdogne, un ensemble fut ainsi constitué avec l'église désormais fortifiée et le château. Le 24 mai 1996, l'édifice est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, le château à proximité n'est pas concerné.

Dix-neuf siècles après la bataille de Gergovie en 52 avant J.-C., un empereur français vient retrouver le cadre de la bataille. Napoléon III et Gergovie, deux noms liés pour toujours depuis la prestigieuse visite impériale de 1862.

Lors de son retour à Clermont, l'empereur fait une halte à Merdogne dont l'église romane est l'un des plus anciens édifices chrétiens de la province. Il fait arrêter les voitures sur la place Saint-Jean. C'est à cette occasion que l'abbé Olivier, pittoresque personnage, ancien acteur, va présenter sa demande : changer le nom déplaisant du village de Merdogne pour lui donner celui du plateau : Gergovie, ce qui fut fait officiellement en 1865.

Ces bâtiments église et château adossés un à l'autre sont l'âme et le Coeur du village. Il est urgent compte tenu de l'état de décrépitude du bâtiment, d'avoir un projet qui puisse à la fois permettre aux habitants qui y sont très attachés de s'approprier les lieux et à la commune d'y avoir une activité qui permettra à minima d'en payer les coûts de fonctionnement. Ce projet que nous proposons doit permettre de sauvegarder ces édifices au moment où les collectivités locales et régionales s'intéressent à l'aménagement du plateau. Il est primordial de conserver ce qui fait partie de notre patrimoine commun et qui fait l'originalité du village.

Rapide synthèse de l'historique du château

En 1246, le premier seigneur connu est Robert de Merdogne suivi par son fils Pierre en 1335.

En 1410, Jean de la Chassaigne, comte, seigneur de Sereys, et autres lieux se dit « Seigneur de Merdogne ».

En 1475, Bertrand de la Chassaigne, seigneur de Cisternes et de Merdogne, se marie avec Anne De Montvert. Leur fille, Catherine de la Chassaigne, apporte dans sa corbeille de mariage en 1496 la seigneurie de Merdogne. Son mari, est Bertrand De la Roche, seigneur de Châteauneuf, ce qui peut expliquer le blason des seigneurs De La Roche Châteauneuf sur le linteau du château, placé par la suite sur la porte du cuvage.

Un autre Blason se trouve sur la cheminée de la cuisine, probablement le symbole de l'union de deux autres familles

Leur fils, Claude De La Roche épouse Marguerite Robert De Lignerac et de cette union nait une fille Anne de La Roche, dame de Cisternes. Par contrat de mariage, le château de Merdogne devient la propriété de Gilbert Alyre II de Langeac, seigneur de Dallet en 1564.
En 1608, Gilbert Alyre IV de Langeac épouse Anne Leloup, fille de Gaspard Leloup, il décède en 1620. Sa veuve, qui entra dans sa jeunesse à la cour de Marguerite de Valois au château d'Usson, fonda le couvent de la visitation à Montferrand où elle mourut en 1654.

En 1620, la famille Leloup, tutrice des enfants De Langeac, avait vendu la terre et la Seigneurerie de Merdogne à Antoine d'Ussel, chevalier et Baron de Chateauvert.
Le domaine passe à son petit-fils Henri de Green (ou Grain), chevalier, vicomte de Verdier, fils de Antoine De Green et Gasparde d'Ussel. Son fief de Merdogne fut saisi en paiement.

En 1670, Charles Poisson, conseiller du Roy, trésorier de France au bureau de la généralité de Riom achète la seigneurie de Merdogne qu'il revend en 1701 à Pierre Peghoux, bourgeois demeurant à Montluçon dans le Bourbonnais.

Son fils Gilbert François Peghoux né en 1690, lui succéda. Il épousa en premières noces Marie Jeanne de Champflour, fille du seigneur de la Roche-Donnezat puis en secondes noces Jeanne Laville De Plaigne. De leur union naquirent deux fils dont Jean De Peghoux en 1737 qui devint à son tour, seigneur de Merdogne.

En 1777 un conflit éclate entre les habitants de Merdogne et le sieur Jean Peghoux qui conteste l'ouverture d'une croisée à l'étage de l'église pour la chambre du desservant, les habitants rétorquant que les seigneurs de Merdogne depuis 1716 se sont appropriés le cimetière attenant à L'Eglise. Ils en veulent pour preuve, les cercueils déterrés à l'occasion de la construction du mur de clôture de la cour et la condamnation de deux portes de l'Eglise, dont la porte maîtresse, ouvertes sur ce cimetière. M de Merdogne de son côté prétend qu'il s'agissait probablement de l'endroit où étaient enterré les seigneurs du lieu et que ce terrain était sa propriété car il était enfermé dans sa cour. Le procès ne sera pas terminé à la Révolution.
En 1791, le sieur Peghoux vend la propriété à M Lacaille, bourgeois de Clermont .En 1810, M Boutal ancien notaire, devient le nouveau propriétaire des lieux.

Un nouveau conflit éclate, en 1832, les fabriciens de la chapelle vicariale de Merdogne se plaignent au préfet par courrier en ces termes :

(L'année dernière, M Boutal a fait construire une écurie qu'il a adossée au mur de l'Eglise et que cette année, il vient encore tout récemment de faire élever d'autres constructions appuyées également contre le même mur. Et toutes ces constructions emportent presque tout le long du mur, ce qui lui ôte de ce côté-là son droit d'échelle….
De plus le bruit que font les bêtes à cornes qui sont dans l'écurie en question s'entend de dedans l'Eglise, ce qui dérange et incommode les fidèles qui viennent dans ce lieu Saint)

Un procès s'engage M Boutal fait observer que de son côté, il subit des nuisances dues au fait que L'église dans sa partie haute possède en plus de l'ouverture côté de la place publique, deux autres croisées donnant sur sa propre cour et qu'il n'a pas contesté ces nouvelles ouvertures de peur dit-il *» d'être traité d'impie* ». Il reçoit également l'ensemble les eaux pluviales de l'église et des deux chapelles dans sa cour.

Le litige se conclut en décembre 1837 par une transaction entre les intéressés aboutissant à un statut quo.

Extrait de la lettre adressée pour le préfet au maire de la commune :

« *Puisque l'erreur a été mutuellement reconnue, il n'y a pas lieu d'envisager l'exécution du jugement du conseil de fabrique, comme M Boutal, ont très bien fait de mettre un terme à cette discussion »*

Le bâtiment qui se trouvait devant les chapelles a été détruit par M Ménendez, dernier propriétaire des lieux, succédant à la famille Griffon à qui M Boutal avait vendu le bien., Ce lieu a été transformé en restaurant puis en lieu d'habitation.
Le bâtiment offre une surface habitable de plus de 500 m^2 et cache quelques éléments remarquables de son architecture qu'il serait important de conserver et de mettre en valeur.

Bien que le château ne soit pas classé monument historique contrairement à l'Eglise, il devient primordial de respecter et de sauvegarder ce qui fait partie de notre patrimoine commun et ce qui est la partie la plus ancienne de notre commune.

Visite en photos

Chaque pièce possède une cheminée différente et de beaux parquets. La cuisine est équipée de belles portes en bois, et de plafonds à la française.

La charpente du bâtiment Est

Le four dans un bâtiment à part

Cuvier à lessive dans un bâtiment à part

Pièce garde-manger

La cour intérieure

Sur l'église
Côté cour.
Cadran solaire
Et motif au
Dessus de
l'ancienne
Porte

Le dallage et les caniveaux

Ancienne porte de l’église donnant sur la cour

La cour basse coté Est

Les caves

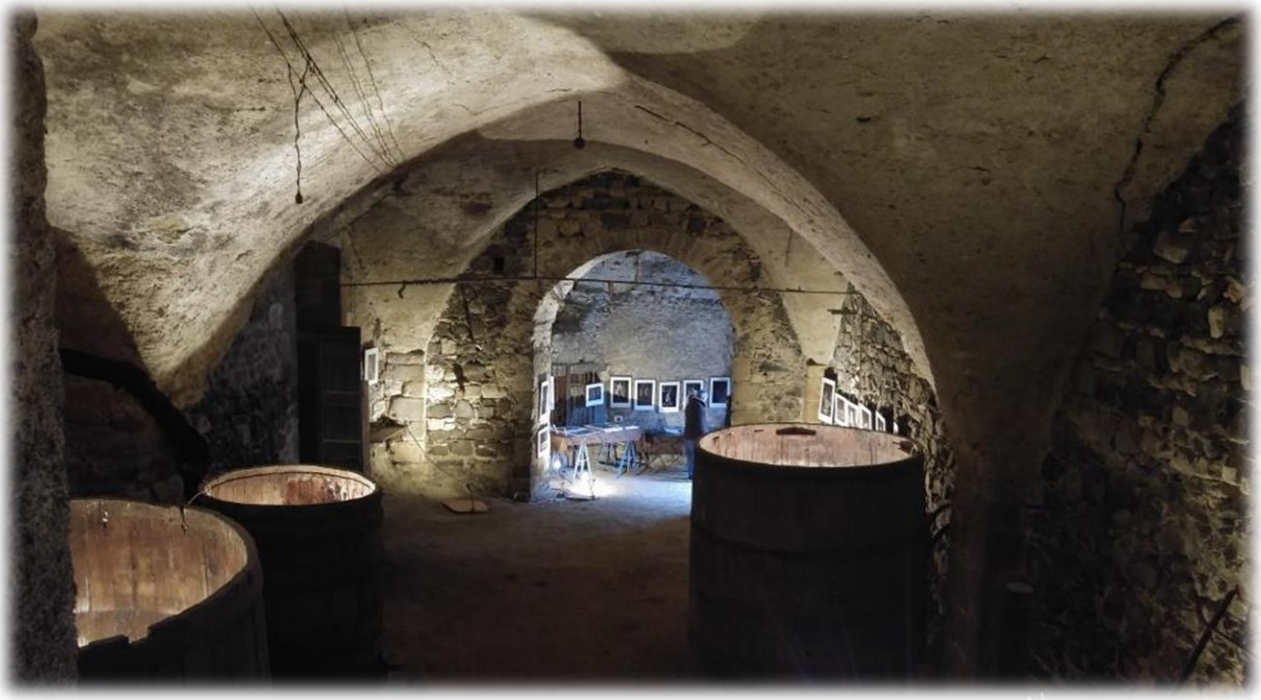

(Texte : Association du Site de Gergovie « Thérèse Escarpit » / Crédit photo : Thérèse Escarpit – Pier Brignon)